

Mes chers Paroissiens.

L'homme propose, mais Dieu dispose. Lorsque, le 15 mai 1924, j'arrivai à Grossier comme curé, je me proposais bien d'y finir mes jours et d'y laisser mes os. Mais ma santé, autrefois robuste, a subi des atteintes sérieuses dont la dernière, celle de l'hiver passé, a été particulièrement grave. C'est qu'à 65 ans, si l'on n'est pas tout à fait vieux, on n'est cependant plus jeune. D'un autre côté, ma situation financière, grâce surtout à la libéralité d'un oncle vénérable et à mon droit à notre caisse de retraite, m'ayant délivré de tout souci matériel, j'ai demandé et obtenu de Son Excellence Mgr l'Evêque, d'être complètement déchargé de la responsabilité pastorale et de me retirer en bonne et honnête retraite dans la Villa Limat, à Belfaux. Cette villa a, en effet, été léguée par testament à l'Evêché de Fribourg, en faveur d'un curé fatigué et âgé du décanat de Sainte-Croix. J'aurais été bien sot de ne pas profiter de cette occasion et de la laisser prendre par un autre. C'est pourquoi, lorsque vous lirez ces lignes et ce dernier Bulletin, je ne serai probablement plus votre Curé. C'est de plein gré que je vous quitte. Je vous prie donc de ne reprocher à qui que ce soit d'être cause quelconque de mon départ.

Quelque bien, je l'espère, aura marqué mon séjour parmi vous. Je suis loin de m'en glorifier. Je laisse la paroisse au point de vue spirituel, dans un état aussi satisfaisant que celui où je l'ai trouvée, il y a onze ans. Je ne vous ai jamais dit de mal faire, vous le savez bien. J'ai eu quelques ennemis, Notre-Seigneur aussi, les mêmes. J'ai voulu être le Curé de tout le monde, et non pas seulement de quelques familles ou d'une coterie. Pour moi, vous n'étiez ni des riches, ni des pauvres, ni des bourgeois, ni des étrangers, mais simplement des paroissiens bien aimés.

Mes chers, quand je dis que je vous quitte, c'est une façon de parler, car Belfaux est proche de Cressier. Je retournerai assurément dans votre village, au moins pour les conférences décanales. D'un autre côté, les œuvres matérielles réalisées avec mon initiative, perpétueront, coûte que coûte, mon souvenir à Cressier, pour la consolation des braves gens et la confusion des autres.

Quelles sont ces œuvres ? Je tiens à les rappeler.

1. Le drapeau de la Cécilienne ;
2. la fondation de la messe matinale ;
3. l'institution des Quarante-Heures ;
4. l'acquisition d'orgues neuves (Mlle Hortense, de nouveau Merci !)
5. une sonnerie de cloches remarquable ;
6. un tabernacle incrochetable, à la belle porte dorée et drapée aux couleurs liturgiques ;
7. la lumière électrique aux lustres de l'église ;
8. deux grandes fenêtres neuves à la sacristie ;

9. un dais splendide et un voile de bénédiction de même étoffe (merci encore, Mlle Emma) ;
10. de beaux ornements à la sacristie ;
11. la chapelle de S. Urbain réparée, avec célébration de la messe comme autrefois ;
12. le Bulletin paroissial, attendu chaque mois avec impatience ;
13. l'œuvre des tabernacles pour la sacristie ;
14. l'œuvre de Lourdes, pour favoriser ce pèlerinage ;
15. le cimetière bien entretenu et aligné ;
16. la discipline et la bonne tenue rétablies à l'église ; la tribune des chœurs expurgée des indésirables ;
17. les autels ornés avec goût pendant toute l'année ;
18. des offices liturgiques à heure fixe, dignes, jamais trop longs quand même, ni en été, ni en hiver ;
19. une Cécilienne pleine de vie et de santé ; une fanfare un peu anémique ;
20. le capital du bénéfice curial augmenté d'environ 7500 fr. ;
21. enfin 6000 fr. pour le chauffage de l'église ;
22. etc., etc., etc.

Je ne vous demande qu'une petite prière en souvenir de toutes ces choses, quand elles vous reviendront en mémoire.

Je ne veux pas m'en aller sans remercier encore une fois très cordialement tous ceux d'entre vous (c'est presque tous) qui m'ont fait quelque bien et qui m'ont aidé par leur docilité et leur compréhension, dans mon ministère pastoral. Que le Bon Dieu vous le rende au centuple !

Je cède maintenant la place au cher confrère que vous réserve la Providence par les soins de Mgr l'Evêque. Vous trouverez en lui les talents et les vertus qui m'ont manqué. Il réparera les fautes que j'ai pu commettre. Au commencement du moins, il l'emportera de beaucoup sur moi ; toutefois, il ne pourra pas avoir envers vous, ni un plus sincère désir de vous faire du bien, ni un cœur plus dévoué, plus affectueux et, j'ose dire, plus généreux. Accueillez-le avec amour, allez à lui avec confiance, respectez-le toujours !

Votre Curé.

Le curé partant est **Félicien Chevalley**, d'Attalens (22.05.1870-16.01.1949) curé du 15.05.1924 à approx. septembre 1935. Son successeur fut **Amédée Jaquet**, d'Estavannens (10.07.1893-29.09.1947) curé de 1935 à 1947